



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

Les résultats définitifs de la session 2020 du diplôme national du brevet

Nouvelle-Calédonie

Septembre 2021

Service études et prospectives

n° SEP - 10 -2021



Sommaire

1.	86,7% d'élèves admis	3
2.	Le taux de réussite des filles dépasse de 10 points celui des garçons.....	3
3.	Des écarts de réussite importants selon l'origine sociale des candidats	4
4.	La part des candidats avec mention se stabilise.....	4
5.	Des disparités territoriales importantes.....	5
6.	Cinq candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun	5
7.	Des moyennes aux épreuves écrites inférieures à 10 sur 20 à l'exception du français et des sciences	6
8.	Les raisons du succès et de l'échec au DNB.....	7
9.	Huit candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle.....	8

En 2020, 86,7% des candidats au diplôme national du brevet (DNB), toutes séries confondues, ont réussi l'examen, soit 7,2 points de plus qu'à la session précédente.

Les niveaux de réussite selon le genre, l'origine sociale et le lieu de scolarisation demeurent contrastés.

Les niveaux de maîtrise du socle sont proches de la session précédente. Si en moyenne plus de huit candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, seuls cinq candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques.

Les moyennes aux épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et une

soutenance orale, varient de 9,5 en histoire-géographie à 15,7 sur 20 en soutenance orale.

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 76% des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves terminales. À l'opposé, la majorité des candidats qui échouent à l'examen (70%) ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation au socle moins strictes dans certains établissements.

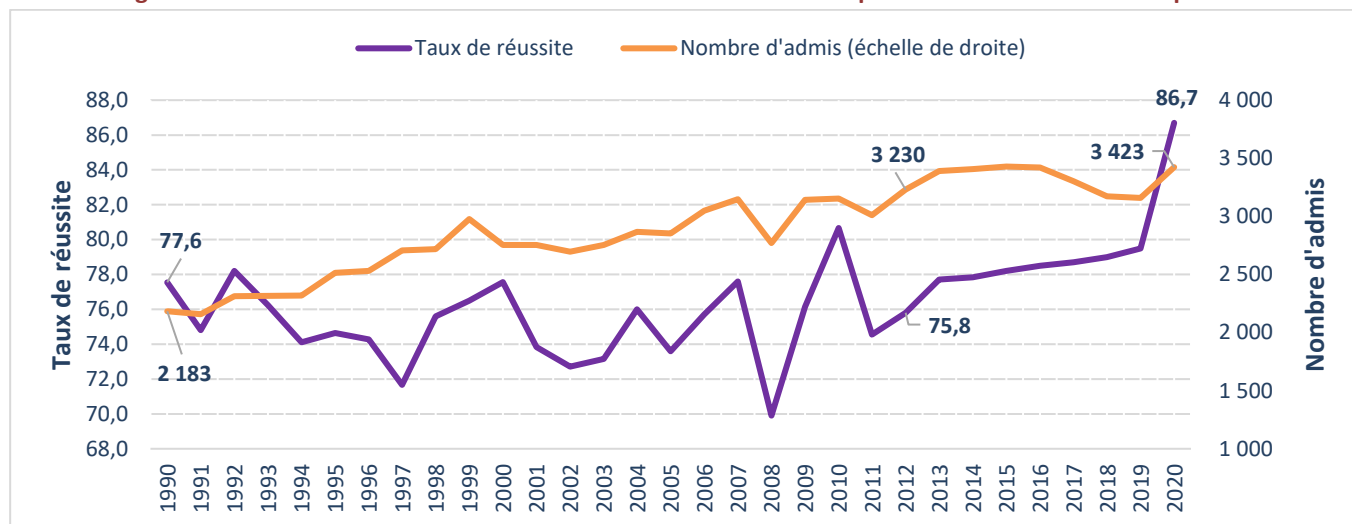
15% des candidats ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le brevet. Parmi eux, huit candidats sur dix ont continué dans la voie professionnelle à la rentrée 2021.

1. 86,7% d'élèves admis

À la session 2020, près de 4 000 candidats se sont présentés au Diplôme National du Brevet en Nouvelle-Calédonie et 3 420 d'entre eux ont été admis à l'examen. Avec 86,7% le taux de réussite progresse de 7,2 points sur un an et de 10,2 points depuis 2012 (figure 1). Neuf

candidats sur dix sont en série générale dont le taux de réussite atteint 86,9%. Dans la série professionnelle, où s'inscrivent les troisièmes en préparation professionnelle en lycée et la majorité des candidats individuels, le taux de réussite s'élève à 85,4% (hausse de 15,7 points sur un an).

Figure 1 : Evolution du taux de réussite et du nombre d'admis au diplôme national du brevet depuis 1990



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

2. Le taux de réussite des filles dépasse de 10 points celui des garçons

Les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons dans la série générale (54%) tandis que les garçons sont davantage représentés dans la série professionnelle (62%). Quelle que soit la série présentée, le niveau de réussite des filles est supérieur à celui des garçons (figure 2). En effet, 10,4 points séparent la réussite des filles (91,7%) de celle

des garçons (81,3%). De plus, elles sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir une mention avec 74,5% des candidates admises contre 63,3% parmi les garçons.

Figure 2 : Taux de réussite et part des admis avec mention selon le sexe et la série à la session 2020

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
Taux de réussite (%)	Générale	91,6	81,3	10,3
	Professionnelle	92,3	81,2	11,1
	Ensemble	91,7	81,3	10,4
	<i>Rappel 2019</i>	<i>85,5</i>	<i>73,5</i>	<i>12,0</i>
Part des admis avec mention (%)	Générale	76,7	66,4	10,3
	Professionnelle	55,0	49,1	5,9
	Ensemble	74,5	63,3	11,2
	<i>Rappel 2019</i>	<i>72,8</i>	<i>66,3</i>	<i>6,5</i>

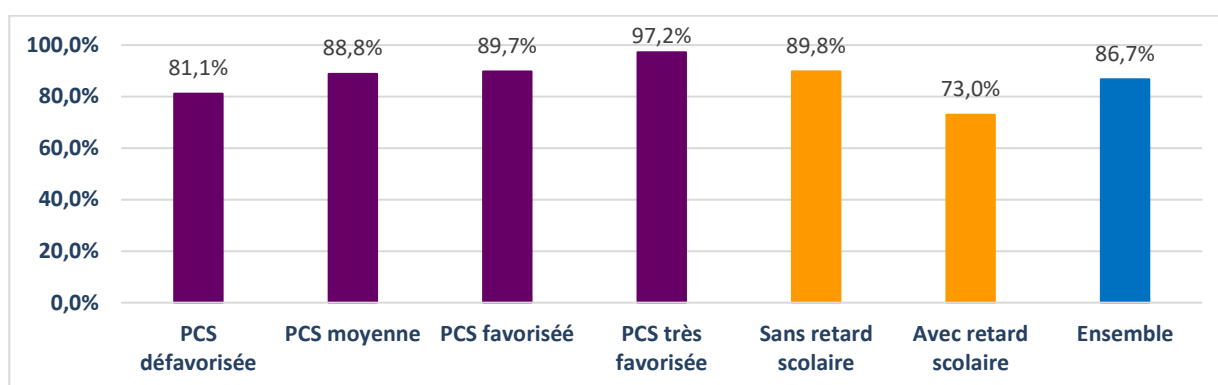
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

3. Des écarts de réussite importants selon l'origine sociale des candidats

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée (*définition*) réussissent mieux que les autres candidats. Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats les plus favorisés et les candidats défavorisés est de 16 points (*figure 3*). Cet écart se réduit de 9 points sur un an (25 points en 2019). Dans le détail des professions, les écarts sont plus importants : les candidats, dont le responsable est professeur ou de profession scientifique obtiennent le brevet dans 96% des cas. À l'opposé, parmi les candidats dont le responsable est au chômage ou sans activité professionnelle, seuls 79% sont

admis. Certaines professions regroupées dans la catégorie « moyenne » dans la typologie de l'éducation nationale ont des taux de réussite supérieurs à 89% (policiers et militaires, commerçants et assimilés). Les écarts selon le retard scolaire sont également importants : 90% des élèves qui n'ont pas redoublé obtiennent le diplôme contre 73% parmi les élèves ayant au moins un an de retard. Les différences de réussite observées selon l'origine sociale et le retard scolaire sont en partie liées : deux tiers des candidats ayant au moins un an de retard sont d'origine sociale défavorisée.

Figure 3 : Taux de réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale et la situation scolaire selon l'âge à la session 2020



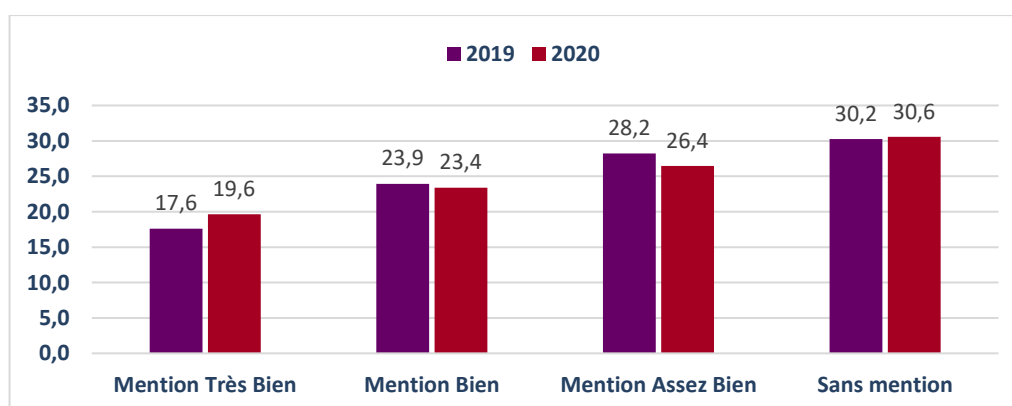
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

4. La part des candidats avec mention se stabilise

En 2020, on compte 2 377 lauréats avec mention dont 672 mentions « Très Bien », 800 mentions « Bien » et 905 mentions « Assez Bien ». Au total, 69,4% des candidats admis obtiennent une mention toutes séries confondues

contre 69,8% en 2019 (*figure 5*). En série professionnelle, 51% des admis ont obtenu une mention contre 72% en série générale.

Figure 5 : Répartition des admis au DNB selon la mention en 2019 et 2020



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

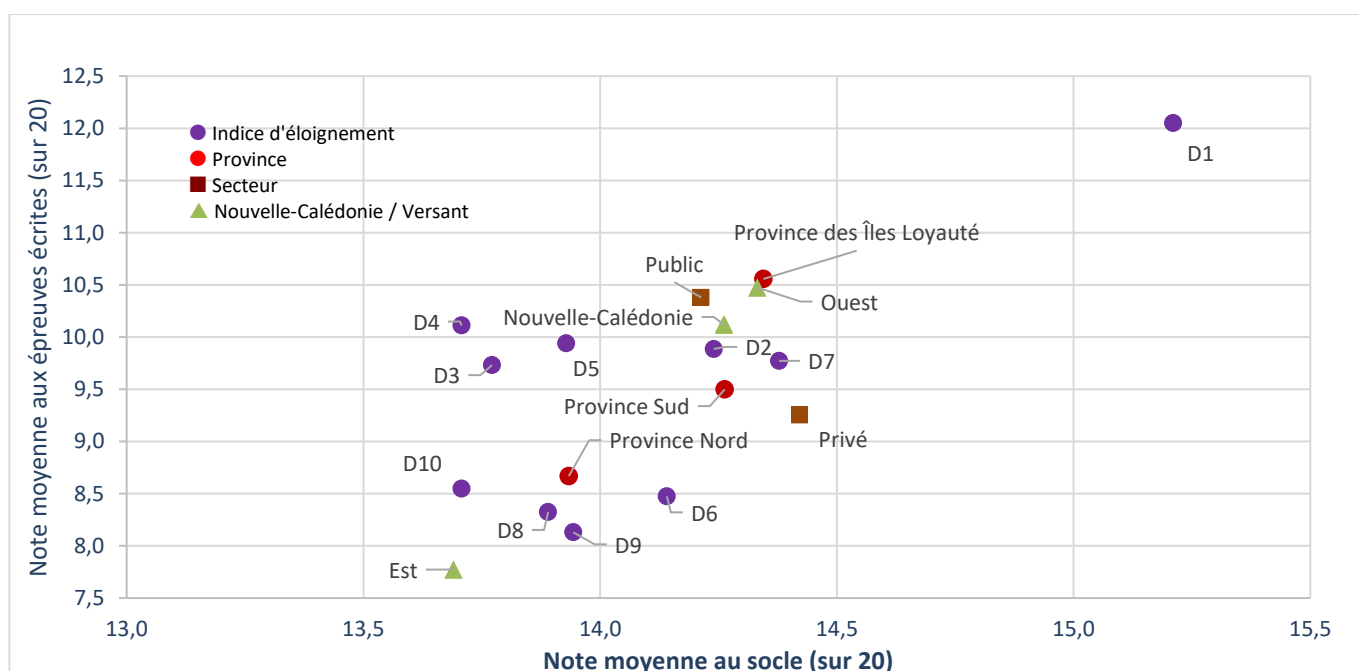
5. Des disparités territoriales importantes

Par province, le taux de réussite atteint 92,8% aux îles Loyauté, 87,1% en province Sud et 82,1% en province Nord. Les écarts de réussite sont par ailleurs marqués entre les deux versants de la grande terre : 87,1% d'admis sur le versant Ouest contre 78,1% sur le versant Est.

Dans les collèges publics, le taux de réussite global est de 86,3% contre 88,8% dans les collèges privés sous contrat. La réussite par collège varie de 50% à 100%. Par ailleurs, de fortes disparités s'observent dans les notations : pour une

moyenne comparable des candidats aux épreuves finales écrites, les résultats au socle sont très variés. L'écart entre les moyennes s'élève à 4,1 (sur 20) au niveau académique mais atteint 5,9 points dans les collèges situés sur le versant Est de la grande terre et 5,2 points dans les établissements privés sous contrat (figure 4). Par ailleurs, les modalités d'évaluation du socle sont moins strictes dans les établissements les plus éloignés (à partir du 5^{ème} décile), au sens de l'indice d'éloignement de la DEPP (définition).

Figure 4 : Les résultats au socle et aux écrits dans les collèges



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
Champ : Candidats SCOLAIRES

6. Cinq candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun

Les candidats scolaires sont évalués en cours de formation sur 8 compétences pour lesquelles ils obtiennent 10, 25, 40 ou 50 points selon leur degré de maîtrise.

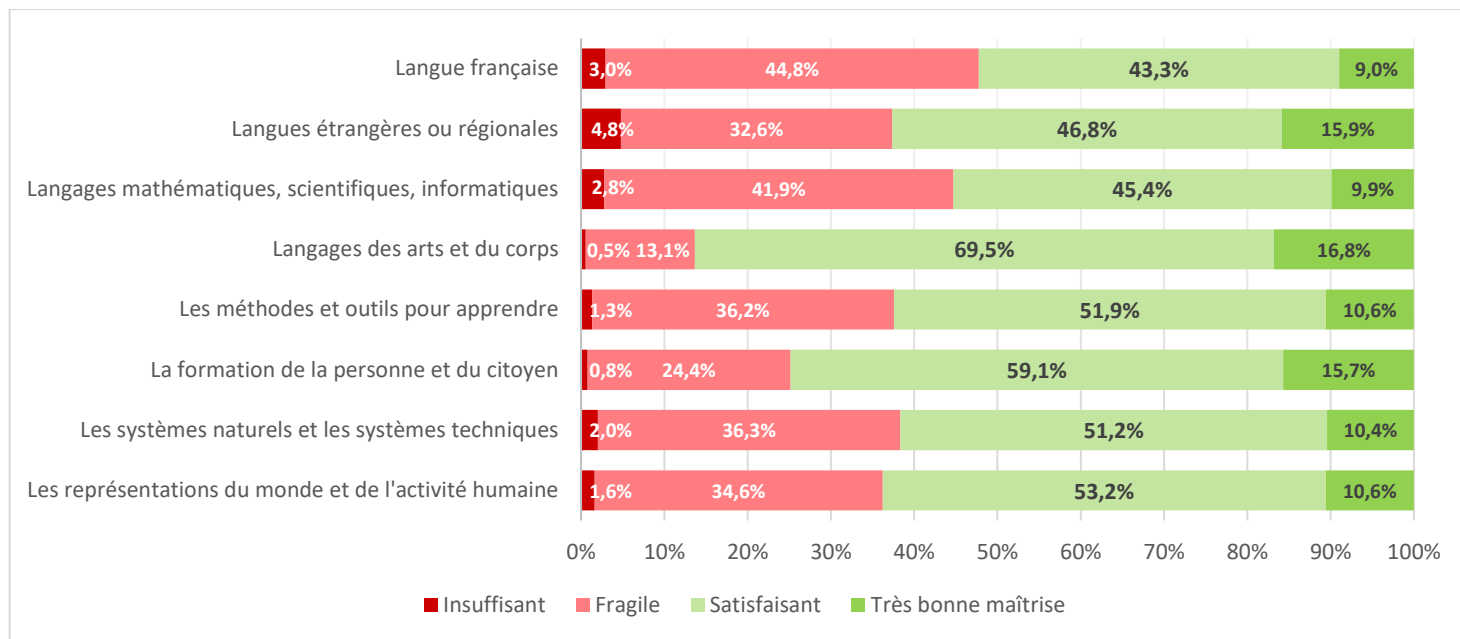
De fortes variations sont observées dans la maîtrise des compétences : si en moyenne plus de huit candidats sur

dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, seuls cinq candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques (figure 6).

Les niveaux de maîtrise des composantes du socle sont proches de 2019. Rapportée sur 20, la moyenne au socle, toutes séries confondues, s'élève à 14,3 contre 13,9 en

2019. Les candidats en série générale obtiennent des meilleurs résultats au socle (14,5 contre 12,7 en série professionnelle) (figure 7).

Figure 6 : Le socle commun des compétences



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
 Champ : Candidats SCOLAIRES

7. Des moyennes aux épreuves écrites inférieures à 10 sur 20 à l'exception du français et des sciences

Les candidats scolaires sont également évalués sur des épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et d'une soutenance orale, où ils ont obtenu toutes épreuves confondues 11,6 sur 20 contre 11,3 en 2019. En série générale, les moyennes aux épreuves finales varient de 9,5 en histoire-géographie à

15,7 sur 20 en soutenance orale. En série professionnelle, c'est en mathématiques que les candidats ont obtenu de plus faibles résultats (figure 7). La moyenne globale (épreuves terminales et socle) des candidats scolaires au DNB s'élève, toutes séries confondues, à 12,9 sur 20 contre 12,6 en 2019.

Figure 7 : Moyenne des notes obtenues au DNB (sur 20)

	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble	
	2020	Rappel 2019	2020	Rappel 2019	2020	Rappel 2019
Epreuves terminales	11,7	11,4	11,3	10,0	11,6	11,3
Français	10,6	9,3	10,5	8,9	10,6	9,3
Mathématiques	8,8	9,9	8,3	7,8	8,7	9,6
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	9,5	8,3	8,7	9,0	9,4	8,4
Sciences	12,7	13,1	12,7	9,3	12,7	12,6
Soutenance orale de projet	15,7	15,4	14,5	13,5	15,6	15,2
Socle	14,5	14,1	12,7	12,5	14,3	13,9
Ensemble DNB	13,1	12,8	11,9	11,3	12,9	12,6

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
 Champ : Candidats SCOLAIRES

8. Les raisons du succès et de l'échec au DNB

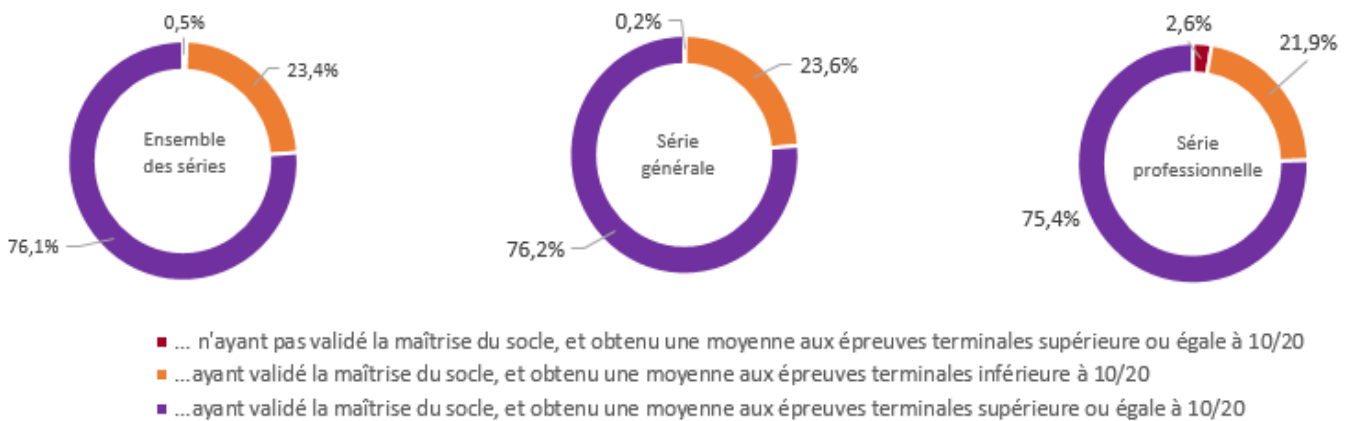
Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 76% des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves terminales (figure 8).

Dans 23% des cas, le diplôme est obtenu par compensation des points obtenus pour la maîtrise du socle, les notes aux épreuves terminales étant inférieures à 10.

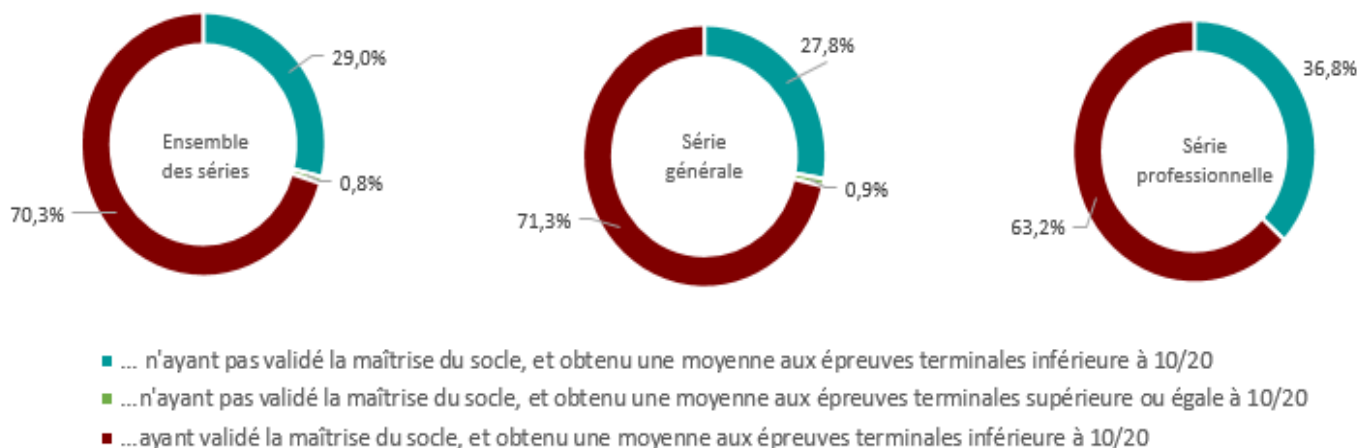
À l'opposé, la majorité des candidats qui échouent à l'examen ont validé la maîtrise du socle (70,3%) mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation du socle moins strictes dans certains établissements. Ce constat est moins prononcé en série professionnelle (63%). Les candidats qui ne remplissent aucune des deux conditions nécessaires à l'obtention du diplôme représentent 29% des candidats ayant échoués à l'examen.

Figure 8 : Raisons du succès et de l'échec au DNB par série – Session 2020

Candidats ayant réussi en ...



Candidats ayant échoué en ...



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA
Champ : Candidats SCOLAIRES

9. Huit candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionne pas la fin des études au collège et les candidats qui ne l'ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité en lycée. À la session 2020, 14,8% des candidats ne se sont pas présentés au brevet ou ne l'ont pas obtenu, soit 590 élèves. Parmi eux, seuls 1% ont redoublé leur troisième au sein de l'académie (figure 9). Huit élèves sur dix ont poursuivi dans une

formation de la voie professionnelle relevant de l'éducation nationale dont 39,2% en seconde professionnelle et 41% en CAP. 13% d'entre eux ont continué leur scolarité hors de Nouvelle-Calédonie, ont interrompu leur scolarité ou se sont orientés en apprentissage ou dans une formation de l'enseignement agricole.

Figure 9 : Devenir à la rentrée 2021 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2020

Situation à la rentrée 2021	Proportion
Redouble la 3ème	0,8%
2nde générale ou technologique	5,6%
2nde professionnelle	39,2%
CAP	41,4%
Autres situations	13,1%
Ensemble	100,0%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Sources et définitions

Source :

Les résultats publiés proviennent des fichiers de gestion des candidats au diplôme national du brevet (application CYCLADES) incluant les résultats de la session de remplacement.

Catégorie socioprofessionnelle

La typologie du ministère de l'éducation nationale est construite à partir des professions et catégories socioprofessionnelles suivantes :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Indice d'éloignement

L'indice d'éloignement, calculé par la direction des études, de la prospective et de la performance (DEPP), permet d'affiner la connaissance des territoires au sein de l'archipel en tenant compte, pour chacun des collèges, du profil de la commune de résidence des élèves, de l'offre scolaires alentour ainsi que de l'offre culturelle et sportive.

Bibliographie

- Les résultats aux examens de la session 2020, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 09 – 2021, septembre 2021.
- Indice d'éloignement pour les établissements scolaires de Nouvelle-Calédonie, Dossier n° SEP – 06 – 2020, juillet 2020.
- La population scolaire à la rentrée 2021, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2021, avril 2021.
- Les résultats définitifs de la session 2019 du diplôme national du brevet, Synthèse n° SEP – 09 – 2020, septembre 2020

collection

Synthèse

thématique

Examens

titre du document

**Les résultats
de la session 2020 du
diplôme national du brevet**

éditeur

**Service études et perspectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Septembre 2021

contact

sep@ac-noumea.nc



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**